

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 25 mai 2009 D - 20090263

Conseillers en exercice : **61**Date de Publicité : 26/05/2009

Reçu en Préfecture le : CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 25 mai Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents:

M. Hugues MARTIN (présent à partir de 16 h), Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE (présent jusqu'à 17H30), M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET (présente à partir de 16h15), M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (présent à partir de 18h25), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON (présent jusqu'à 17h30), Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, MIle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés:

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, Mme Alexandra SIARRI, Mme Béatrice DESAIGLIES

Nettoyage d'office de la voie publique et des batiments aux frais des responsables. Actualisation des tarifs.

M. Jean Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibérations n° D20010364 du 09 juillet 2001 et D20020283 du 08 juillet 2002, vous aviez autorisé le Maire à assurer l'enlèvement d'office des déchets mal présentés et de l'affichage sauvage et de récupérer les frais engendrés par les responsables.

Les tarifs doivent être révisés et adaptés.

Il s'avère en effet que ces délibérations sont anciennes et les coûts réels d'intervention ont augmenté. En outre, les procédures nécessitent un lourd travail administratif qui n'avait pas été évalué précédemment.

GRILLE DES TARIFS	ACTUELS	PROPOSES
Frais de déplacement	76,00 €	
	(affichage auvage)	80,00€
	76,22 €	
	(déchets)	
Frais administratifs	0	10,00€
Enlèvement des déchets par tranche de 100 litres	15,24 €	16,00 €
Nettoyage de la voie publique par ml	15,24 €	16,00 €
Enlèvement par affiche	15,00 €	16,00€

Majoration pour un travail de nuit de 22H à 6H :	50 %
Majoration pour une exécution de jour les dimanches et jours fériés :	50 %
Majoration pour une exécution de nuit les dimanches et jours fériés :	100 %

Il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de décider des tarifs susvisés et d'autoriser le Maire à encaisser les recettes correspondantes.

ADOPTE A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE VOTE CONTRE DU GROUPE COMMUNISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 25 mai 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean Louis DAVID Adjoint au Maire